



Demision ou pas????que dois je faire

Par **louisou63**, le **26/07/2010** à **23:25**

Bonjour,

après m avoir accusé d avoir jeté volontairement de la marchandise a la poubelle mon employeur par moyen téléphonique m a dit qu il y aurai enquête puis que je serai convoqué par lettre RE. Je laisse courir j attends la suite puis à ma grande surprise il veut me voir pour que l on arrange un licenciement a l amiable pour que j ai droit a mes indemnité chômage. j ai pas trop envie d accepter car j ai été accusé a tord et c est cela qui me fait le plus enrager tout ça pour me faire partir.

Que puis faire?

pour l instant je suis encore en accident du travail mais ça devra se terminer bientôt

MERCI POUR VOS CONSEILS